



Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2014

A C H E M A, Action chèvres de Mado à Atar

L'assemblée a lieu à 17 heures à l'Hôtel de la Gare à Montmollin

Présent(e)s :

Les membres du comité sortant, soit :

Grau Jean-Louis, président, Grize Mado, vice-présidente, L'Eplattenier Fabien, trésorier, Bénédicte Saouter, secrétaire, Vaucher Christine, Dessoulavy Pascal, Deshusses François.

Excusés :

Chatelanat Bertica, Sahli Anne-Charlotte, Bieri Isabelle, Christian Yerly, Dessoulavy Christine et Denis, Berger-Vuille Françoise, de Dardel Philippe, de Dardel Françoise, Schneider Louis, Borel Maria, Wavre Marianne, Eynard Hugues, Paillaud Nadine, Lichtschlag, Anne et Claude, Ronchi Serge et Marie-Jeanne, Lichtschlag Charles et Micheline, Horvath Lucie et Alexandre

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 septembre 2013
2. Rapport du comité
3. Comptes au 31 décembre 2013
4. Rapport des vérificateurs
5. Adhésion et projet soumis à Latitude 21
6. Révision des statuts
7. Budgets
8. Discussion, adoption rapports
9. Nominations statutaires
10. Actions diverses
11. Divers



Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2014

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres. Il souhaite la bienvenue à Mme Simonetti, qui représente Latitude 21.

.....

ADDITIF au PV : une semaine après l'AG, nous recevons l'annonce que Latitude 21 alloue au projet présenté par ACHEMA la somme de 37.000 CHF pour 2014.

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 octobre 2013

Le procès-verbal est adopté.

2. Rapport du comité

Le rapport pour l'exercice écoulé est remis aux membres. En raison du passage à un exercice par année civile, ce rapport porte sur la période allant du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2013.

Mado Grize commente les différentes actions qui figurent sur le document remis aux membres :

Action chèvres : le succès ne se dément pas : 49 familles possèdent une ou plusieurs chèvres, dont 30 ont été remboursées. L'action dispose maintenant de deux boucs. La coopérative alimentée par le produit de la vente des chevreaux est gérée par les femmes elles-mêmes sous la supervision de Nema Kabach.

Les Centres de soutien alimentaires, rebaptisés cantines dans le projet soumis à Latitude 21 ont servi :

- dans le centre ACHEMA : 12 626 petits déjeuners et 13 758 repas de midi
- dans les centres AMSAE : 22 273 petits déjeuners et 26 327 repas de midi

Le petit commerce de roulage de couscous démarre très bien : les 8 femmes vendent toute leur production sur commande. Une aide au démarrage a été apportée par Mado sans attendre l'éventuel financement de Latitude 21 pour cette action.

Le séchage de légumes continue pour les cantines, mais pour que les femmes puissent en faire commerce, il faudra les accompagner dans la promotion de ce produit.

La confection d'objet à base de plastique récupéré : il reste des objets à vendre mais la production a été arrêtée car le gouvernement mauritanien a interdit l'utilisation de sacs plastiques.

Le soutien à l'association AMSAE, créée en 2013 dans l'objectif de prendre en charge, à moyen terme, le financement des centres anciennement subventionnés par l'association française Passerelles.



Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2014

Achema devra soutenir cette initiative en aidant à attirer de nouveaux membres et sponsors, à communiquer sur les actions menées à Atar et à gérer le budget d'AMSAE.

Mado signale enfin les actions menées par les membres et amis d'Achema : un repas de soutien organisé par l'association Narnia, l'action vélo de Bénédicte Saouter et la vente de collages par Renée Sallin, qui ont rapporté un total d'environ 3500 CHF.

Elle encourage les nouvelles initiatives et informe qu'un repas de soutien aura lieu le 11 octobre 2014.

3. Comptes au 31 décembre 2013 :

Le président apporte quelques précisions s'agissant des comptes.

Banque Bamis : CHF 515.-
BCN Achema : CHF 48'947.-
Caisse Atar: CHF 515
Stock de sacs : CHF 626.-
Stock de T-Shirt : CHF 1'280.-

Le compte en euros d'Achema a été clôturé.

Le capital de l'association s'élève à CHF 51'883.

4. Rapport des vérificateurs

Les vérificatrices, Jane Vust et Bénédicte Saouter, font leur rapport et proposent l'approbation des comptes.

5. ACHEMA et Latitude 21

La demande d'adhésion d'ACHEMA à Latitude 21 a été acceptée. Une demande de soutien pour le projet intitulé Cantines et autonomisation des femmes à Atar a été soumis à Latitude 21, dont la réponse est attendue avant la fin du mois.

Mme Simonetti, sa vice-présidente, présente Latitude 21 : le canton en 2008 a accepté une loi sur la coopération et l'aide au développement et a créé une fédération qui comprend un Conseil de 9 membres et 13 associations membres. Les fonds reçus sont exclusivement des fonds publics. Latitude 21 fait l'interface entre les associations actives dans les pays en développement et le Canton.. Elle bénéficie également de fonds communaux et du soutien de la Confédération. Elle ne reçoit pas d'argent du secteur privé.



Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2014

Une des conséquences de l'adhésion à Latitude 21 est de ne plus recevoir de fonds publics autres que ceux gérés par la Fédération.

Les associations membres présentent des projets qui sont examinés en Commission technique par des bénévoles spécialistes du développement. Ceux-ci font ensuite des propositions au Conseil qui décide de l'attribution des fonds.

6. Révision des statuts

En raison de l'adhésion à Latitude 21, les statuts d'Achema ont été actualisés et légèrement modifiés, sans changement de fond. Les nouveaux statuts sont approuvés. Ils sont consultables sur le site d'ACHEMA.

7. Budget

Le budget de l'année 2014 est présenté sous deux formes : avec le soutien financier de Latitude 21 et sans ce soutien.

Sans le soutien de Latitude 21 : le budget concerne le centre de soutien alimentaire Achema (Château d'eau), l'action chèvres et l'action sociale. Il est de 30'405 CHF

Avec le soutien de Latitude 21 : le budget comprend les trois centres de soutien alimentaire, les projets d'autonomisation des femmes, l'action chèvres et les actions sociales. Il se monte à 52'981 CHF.

En fonction du soutien accordé par Latitude 21, ce budget sera revu et ajusté.

Le président rappelle que Achema, considérant les moyens dont elle dispose grâce à des donateurs privés, s'est engagée à soutenir le financement des 2 ex centres Passerelles jusqu'à fin juin 2013. En l'absence d'autres sources de financement, les deux centres devraient fermer leurs portes. AMSAE a été créée en Mauritanie dans le but de reprendre à terme la gestion de ces deux centres. Mais il est indispensable de l'accompagner dans son développement et la recherche de sponsors.

Dans l'attente de la décision de Latitude 21, les budgets sont approuvés. Si la somme accordée par Latitude 21 est inférieure à celle prise en compte sur le budget, celui-ci devra être révisé.

8. Discussion et approbation des rapports, budgets et comptes

Le rapport et les comptes au 31 décembre 2014 sont approuvés.



Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mai 2014

9. Nominations statutaires, nouveaux membres, présidence

Président : Grau Jean-Louis, **Vice-présidente** : Grize Mado, **Trésorier** : L'Eplattenier Fabien - **Secrétaire** : Saouter Bénédicte

Membres : Bieri Isabelle, Dessoulavy Pascal, Deshusses François , Schneider Louis, Vaucher Christine, Yerly Christian

Vérificateurs aux comptes : un nouveau vérificateur est nommé à la place de Bénédicte Saouter: Bruno Burri.

Décision :

Les membres du comité sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité des membres présents

10. Divers

Les questions suivantes sont posées par les membres de l'assemblée générale au comité :

- **Combien coûte une chèvre ?**
- Environ 80 CHF et, si on y ajoute la nourriture pour deux ou trois mois : 100 CHF
- **Comment fonctionne exactement l'action chèvres ?**
- Elle consiste à prêter à une femme dans le besoin une chèvre et son petit (allaité par la chèvre). Les femmes bénéficiaires ont trois ans pour rendre à Achema une chèvre et un petit.
- **Est-ce que l'action chèvre a permis à certaines femmes d'être à l'abri du besoin ?**
- Oui, car plusieurs femmes, qui ont remboursé leur prêt, ont constitué un petit troupeau de 3 ou 4 chèvres laitières, qui leur permet de nourrir leurs enfants et de vendre du lait.
- **Ces femmes sont-elles concernées par les cours de gestion et d'alphabétisation prévus dans le projet d'autonomisation ?**
- Elles sont bien sûr les premières concernées. Achema ne fait qu'élargir ses objectifs, sans perdre de vue son action de départ.

Le président signale que l'association compte actuellement plus de 200 membres donateurs.

Le président remercie les membres présents de leur participation et lève la séance à 18h00.

B.Saouter, secrétaire